



**HAL**  
open science

# La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, brève histoire des enjeux actuels

Francis Akindès, Marie Miran-Guyon

► **To cite this version:**

Francis Akindès, Marie Miran-Guyon. La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, brève histoire des enjeux actuels. *Afrique Contemporaine*, 2017, 263-264 (3), pp.325. 10.3917/afco.263.0325 . halshs-02353886

**HAL Id: halshs-02353886**

**<https://shs.hal.science/halshs-02353886>**

Submitted on 7 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA FRANC-MAÇONNERIE EN CÔTE D'IVOIRE, BRÈVE HISTOIRE DES ENJEUX ACTUELS

Entretien avec Francis Akindès, réalisé par Marie Miran-Guyon

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2017/3 N° 263-264 | pages 325 à 338

ISSN 0002-0478

ISBN 9782807390881

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-325.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Entretien avec Francis Akindès, réalisé par Marie Miran-Guyon « La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, brève histoire des enjeux actuels », *Afrique contemporaine* 2017/3 (N° 263-264), p. 325-338.  
DOI 10.3917/afco.263.0325  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, brève histoire des enjeux actuels

## Entretien avec Francis Akindès

**La franc-maçonnerie, société initiatique discrète, reste largement méconnue en Côte d'Ivoire comme ailleurs sur le continent africain. Poncifs moraux, œillères et médisances en dressent un portrait préjudiciable souvent détaché des réalités. Un retour sur l'histoire des obédiences maçonniques en Côte d'Ivoire et sur leur rapport singulier à l'État colonial, puis national, et à l'Église, ouvre la voie à une compréhension plus distanciée des enjeux actuels de loges plurielles et concurrentielles. Entretien avec le sociologue Francis Akindès<sup>1</sup>.**

### Une franc-maçonnerie plurielle : retour sur l'histoire coloniale

**Marie Miran-Guyon [MMG] :** Vous menez des recherches socio-historiques sur la franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire. Vos enquêtes révèlent-elles un mouvement plutôt uni et homogène ou au contraire disparate ?

**Francis Akindès [FA] :** La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire est une constellation d'obédiences réparties entre obédiences dites « régulières » et obédiences dites « libérales et a-dogmatiques ». Ces qualificatifs sont un héritage de vieilles querelles entre la maçonnerie de descendance anglaise et, celle, française de l'époque de la révolution de 1789. Pour simplifier, disons que la maçonnerie anglaise, dominée par certaines corporations de rang social élevé, entendait rester aristocratique ; elle ne se voulait pas démocratique. À l'inverse, baignée d'esprit républicain, la maçonnerie française se voulait plus égalitaire et inclusive, dans certaines limites. Ce double héritage a été exporté et chemine dans l'espace africain, où l'on trouve aujourd'hui des obédiences qui se disent « régulières » et qui qualifient les autres « d'irrégulières », arguant qu'elles ne reconnaîtraient pas certains principes définissant, à leurs yeux, la régularité. En face d'elles se trouvent des obédiences qui se défendent d'être « irrégulières » et se définissent plutôt comme « libérales et a-dogmatiques ». Ces

**Francis Akindès** est professeur de sociologie, chaire Unesco de bioéthique, département

d'anthropologie et de sociologie, université Alassane-Ouattara de

Bouaké, Côte d'Ivoire  
(fakindes@uao.edu.ci).

obédiences se qualifient d'ailleurs réciproquement de « Frères d'en face ». Point n'est besoin d'entrer ici dans le détail de cette histoire complexe, mais il faut la garder à l'esprit pour comprendre le développement du maçonnerie africain en général et ivoirien en particulier.

### **MMG : Quand la franc-maçonnerie a-t-elle été introduite en Côte d'Ivoire ? Quels jalons ont marqué son histoire locale ?**

**FA :** La franc-maçonnerie est venue en Côte d'Ivoire dans la gibecière de la colonisation. L'aventure maçonnique ivoirienne a commencé en 1930 avec la création à Abidjan d'une loge affiliée au Grand Orient de France (GODF), nommée « Fraternité africaine ». La plupart des membres de cette loge étaient des Français, administrateurs, commerçants ou militaires. Tous étaient des colons ou expatriés. À l'époque, en effet, seuls des Européens pouvaient être initiés. Dans un état d'esprit un peu raciste, il était considéré que les Noirs n'étaient pas encore « initiables ». Ce qui se passait dans la colonie ivoirienne tranchait, de fait, avec ce que l'on observait en métropole car, en France, des Africains comme Blaise Diagne avaient déjà été initiés. Éduqué en France, celui qui fut le premier député africain élu à la Chambre des députés française est connu pour avoir aidé Clemenceau à recruter des tirailleurs sénégalais pendant la Première Guerre mondiale<sup>2</sup>.

La loge Fraternité africaine peut donc être considérée comme la loge mère de la franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire. Son histoire est marquée par deux événements dramatiques. Le premier remonte au 12 janvier 1941. Sur requête du procureur de la République de Vichy, le président du tribunal de Grand-Bassam mit sous séquestre tous les biens de la loge Fraternité africaine. Puis, le 7 mars 1941, tous les emblèmes, décors et autres insignes de l'obédience furent incinérés en public à Abidjan dans une sorte d'autodafé. L'immeuble de la loge fut aussi vendu aux enchères (curieusement, il a été racheté par des sympathisants de la franc-maçonnerie). C'est une part de l'histoire qui est peu connue. Elle a partie liée avec les idéologies vichyste et nazie – les nazis occupaient alors la moitié de la France – pour lesquelles la franc-maçonnerie, ainsi que le communisme et le socialisme, étaient des mouvements à combattre et à éradiquer. Cette adversité politique s'est conjuguée, en France comme dans les colonies françaises, à l'inimitié séculaire de l'Église catholique vis-à-vis de la franc-maçonnerie. En Côte d'Ivoire, l'hostilité de l'Église romaine contre la franc-maçonnerie ne date pas d'aujourd'hui.

Après la guerre, la loge Fraternité africaine a mis du temps à se remettre sur pied. Elle s'est ensuite reconstituée autour d'un vénérable maître du nom de Villot, un Français, qui tenta de réveiller et de réorganiser la vie maçonnique

1. Entretien réalisé par Marie Miran-Guyon le 1<sup>er</sup> mars 2018.

2. Voir : [https://www.lesoirdedakar.com/L-histoire-de-Blaise-Diagne-franc-macon-actif\\_a149.html](https://www.lesoirdedakar.com/L-histoire-de-Blaise-Diagne-franc-macon-actif_a149.html).

à Abidjan. Les douloureux événements de 1941, toutefois, ont profondément affecté les francs-maçons de cette époque, qui développèrent une culture de la clandestinité, à l'instar de ce qui se passait d'ailleurs en France. Ce traumatisme est un élément essentiel pour comprendre la culture de clandestinité des francs-maçons de tradition française.

La période entre 1948 et 1958 fut donc ponctuée de difficultés pour ranimer la vie maçonnique et gérer les séquelles de l'hostilité de l'État colonial vichyste. Les francs-maçons de Fraternité africaine affiliés au GODF firent profil bas et continuaient de développer leur sens de la fraternité humaine en s'investissant dans toutes sortes d'associations : la Croix-Rouge, la Ligue des droits de l'homme, la Ligue de l'enseignement, les crèches publiques, les associations de parents d'élèves, le Rotary Club, etc. Dans la période, fait notoire, Niangoran Eyemon devint, en 1953, le premier Ivoirien initié dans la loge Fraternité africaine. S'en suivit un lent processus d'africanisation de la maçonnerie ivoirienne.

En 1957, la Grande Loge de France (GLDF) ouvrait une première loge à Abidjan appelée « Concorde universelle ». Avec la GLDF, le Grand Orient de France initia ensuite le projet de faire fusionner leurs loges ivoiriennes. Mais la Grande Loge de France souleva des réticences à ce projet œcuménique, qui s'enlisa. Les querelles maçonniques de France se déportent en terre africaine !

## L'indépendance et le traumatisme des « faux complots »

**MMG : L'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance a-t-elle eu un impact sur la franc-maçonnerie « coloniale » ?**

**FA :** Un an après l'indépendance, en 1961, le projet de fusion des loges aboutit enfin. Fraternité africaine, affiliée au Grand Orient de France, et trois loges affiliées à la Grande Loge de France – Concorde universelle et Fraternité Indépendance à Abidjan et Unité et progrès à Bouaké – fusionnèrent pour créer une nouvelle obédience nationale appelée la Grande Loge de Côte d'Ivoire (GLCI). Cette nouvelle loge négocia des traités de reconnaissance avec les obédiences françaises. Elle a continué à travailler et à recruter.

Puis arriva l'année 1963 et l'épisode dit des « faux complots »<sup>3</sup>. Le président Houphouët-Boigny accusa publiquement la franc-maçonnerie ivoirienne, et particulièrement la Grande Loge de Côte d'Ivoire qui venait de naître, de mener des activités subversives contre l'État. Houphouët-Boigny ne comprenait pas ce que faisaient ces gens qui se regroupaient pour réfléchir, qui n'étaient pas forcément de la même ethnie, qui mêlaient des Blancs et des Noirs : des gens, en un mot, dont les activités et la façon de penser lui échappaient. Il a par la suite décidé que c'était un complot contre lui et contre son pouvoir, qu'il était en train d'asseoir de manière autoritaire. Il a établi que ces francs-maçons constituaient une aile gauche de son parti, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), et

il les suspecta d'avoir des sympathies pour les communistes. Les francs-maçons étaient en pleins travaux en loge lorsqu'ils ont tous été arrêtés. L'un d'eux était Ernest Boka, alors président de la Cour suprême : il fut désigné comme le principal instigateur des complots (Boka est ensuite mort en prison, le 6 avril 1964, dans des conditions controversées<sup>4</sup> ; il a été ultérieurement réhabilité par le président Bédié). Outre Ernest Boka, cinq autres personnes, identifiées comme francs-maçons ivoiriens, furent condamnées à mort par la Cour de sûreté de l'État en 1964, après une parodie de justice et un réquisitoire prononcé par Grégoire Yacé, alors président de l'Assemblée nationale. Ce sont : Jean-Baptiste Mockey, Jean Konan Banny, Kouakou Aoulou et Charles Donwahi ; Amadou Thiam, époux de la nièce du président, fut acquitté lors du verdict<sup>5</sup>. Beaucoup d'autres francs-maçons furent frappés d'emprisonnement. La plupart des Français membres de la loge furent expulsés du pays. La Grande Loge de Côte d'Ivoire fut fermée et la franc-maçonnerie interdite. La conséquence de ce traumatisme fut un retour de la franc-maçonnerie dans la clandestinité, comme cela s'était déjà passé sous Vichy après 1941. Les plus courageux parmi les francs-maçons continuaient de se réunir, mais de manière clandestine.

En 1971, le président Houphouët-Boigny reconnut qu'il avait été trompé par un commissaire de police et que les complots étaient une affabulation. En 1972, Fred Zeller, Grand Maître du Grand Orient de France, fit le déplacement à Abidjan pour rencontrer Houphouët-Boigny. Il négocia directement avec lui l'autorisation de réouverture de la loge Fraternité africaine. Le sénateur français Pierre Biarnès, alors correspondant du quotidien *Le Monde* en Afrique, joua aussi un rôle important en ce sens. Houphouët-Boigny accepta la réouverture des loges ivoiriennes à la condition que cela se fit sous l'égide et la responsabilité des obédiences françaises, le Grand Orient de France (pour Fraternité africaine, 1972) et la Grande loge de France (pour Concorde universelle, 1974) ; la loge nationale, la Grande Loge de Côte d'Ivoire (GLCI), restait par contre interdite. De ce moment, la franc-maçonnerie reprit ses activités et s'est développée très rapidement, en initiant beaucoup d'Ivoiriens. La franc-maçonnerie ivoirienne garda cependant longtemps les stigmates de ces deux moments de brutalité politique où elle fut marquée au fer.

### Émergence d'une obédience « régulière » et séparatisme intra-maçonnique

Cette période d'essor a été contemporaine de l'émergence d'une nouvelle obédience en Côte d'Ivoire, affiliée à la Grande Loge nationale française (GLNF), elle-même affiliée à la Grande Loge unie d'Angleterre (GLUA). Cette obédience

3. Sur l'histoire des « faux complots », voir Baulin (1982, chapitre 5) et Diarra (1998).

4. Le président Houphouët-Boigny affirma qu'il s'était suicidé en prison (ce qui, en principe, aurait dû priver le

suicidé de funérailles chrétiennes).

Défiant cette version des faits, Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, se déplaça à Grand-Moré pour assister à son enterrement catholique, ce qui provoqua une crise

entre l'Église et le chef de l'État (Grah Mel, 1998).

5. Tous furent finalement libérés entre 1965 et 1967. Voir Odo (2017, p. 91-92).

se dit « régulière » parce qu'elle est affiliée à la franc-maçonnerie anglaise, à l'origine de la maçonnerie au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1975, ce courant mit en place une première loge à Yamoussoukro, appelée *Nucleus*, qui s'est développée très rapidement ; d'autres loges ont suivi. En 1989, cette obédience a été consacrée sous le nom de Grande Loge de Côte d'Ivoire (GLCI ; homonyme de la défunte GLCI de 1961).

Cette obédience a été créée par des commerçants et hommes d'affaires : par le milieu du *business*. D'aucuns disent qu'ils auraient créé cette obédience pour se rapprocher du pouvoir. Comme on l'a évoqué précédemment, cette obédience suit des principes que les autres loges jugent non démocratiques, au point de la qualifier de « franc-maçonnerie d'exclusion ». Les affairistes se sont réappropriés les principes de la franc-maçonnerie aristocratique anglaise pour créer une sorte d'« entre-soi ». Tout se passe comme si *Nucleus*, devenu GLCI par captation du nom de la première loge nationale, à l'époque, dernière-née des obédiences ivoiriennes, cherchait, au plan local, à compenser son déficit de légitimité historique en se rattachant au patrimoine maçonnique anglais, premier de l'histoire maçonnique européenne. Ceci lui permettait d'avoir droit de cité sur le sol ivoirien et de se présenter comme plus légitime que les obédiences dont les loges sont plus anciennement établies dans le pays – dont Fraternité africaine, devenue loge nationale sous l'égide du GODF, et Concorde universelle, sous l'égide de la GLDF. Pour marquer sa préséance, la GLCI s'auto-qualifie d'obédience « régulière », et taxe les autres d'obédiences « d'irrégulières » – un label, que ces dernières ne reconnaissent pas, comme précisé en introduction. Jusqu'à ce jour, les deux courants maçonniques ne se fréquentent pas.

De leur côté, les loges se réclamant des obédiences dites « libérales et a-dogmatiques » se multiplient et se diversifient. Un ensemble de loges négocia son autonomie avec patente du Grand Orient de France sous le nom de Grande Eburnie en 1990 ; tandis qu'un autre groupe de loges en fit de même avec patente de la Grande Loge de France sous le nom de Grande Loge unie de Côte d'Ivoire (GLUCI) en 1993.

### **MMG : Quelles sont les spécificités de ces trois obédiences, GLCI, Grande Eburnie et GLUCI ?**

**FA :** Les francs-maçons de la Grande Loge de Côte d'Ivoire cultivent l'entre-soi et recrutent dans le milieu du pouvoir et du business. Une condition pour être initié à la GLCI est de croire en Dieu : c'est une obédience déiste. Par contraste, les francs-maçons du GODF, dont la Grande Eburnie n'est qu'une émanation, sont attachés au principe de laïcité. Ils reconnaissent la transcendance qu'ils nomment « Grand Architecte de l'univers » et la liberté de religion des membres, mais se disent laïques. Les francs-maçons de la GLUCI dessinent une troisième tendance. C'est une obédience laïque et non déiste mais, à la différence des loges du Grand Orient de France et de la Grande Eburnie et comme la GLCI, ses membres n'abordent pas les questions sociétales en loge.

Ils ne traitent que des questions symboliques. Les loges du Grand Orient de France, principalement, estiment pour leur part que si le principe de l'humanisme est ce qui structure les valeurs de la franc-maçonnerie, alors les francs-maçons se doivent de connaître la société, de comprendre et de prendre en compte les transformations sociétales, pour espérer être porteurs de changement. En loge, ils traitent donc de questions symboliques comme le font tous les francs-maçons, mais ils y ajoutent l'étude de questions sociétales. En 2013, par exemple, dans l'une des loges du Grand Orient de France à Abidjan, la question de la citoyenneté fut programmée à dessein comme une question à l'étude des loges. Les résultats des travaux auraient été publiés dans les médias ivoiriens mais aussi et surtout transmis aux parlementaires avant qu'ils se penchent sur la Loi relative à la citoyenneté. L'objectif visé par les francs-maçons était, dans la marche vers la paix après la crise postélectorale de 2010-2011, de convaincre les députés de voter la loi allant dans le sens « des dispositions particulières en matière d'acquisition de la nationalité par déclaration ». Des dispositions qui, selon eux, viennent réparer une injustice et permettent de régulariser la citoyenneté des personnes résidant en Côte d'Ivoire avant 1972 et celle de leurs enfants.

De telles initiatives font dire aux francs-maçons des autres obédiences que les loges du Grand Orient font de la politique. Cet argument, ajouté aux autres, construit les raisons de la distance entre les loges des obédiences dites régulières et les loges d'une obédience libérale telle que le Grand Orient de France en Côte d'Ivoire.

L'obédience ivoirienne, la Grande Eburnie, née en 1990 après avoir obtenu la patente du GODF, a souffert de l'ivoirité. De grands dignitaires de cette obédience ont défendu cette idéologie, en ont profité et l'auraient même introduite en loge, ce qui a provoqué un schisme au sein des loges et a considérablement affaibli l'obédience. C'est dans le terreau de ce malaise interne à la Grande Eburnie qu'en 2003 le Grand Orient de France a favorisé la réouverture de trois loges du Grand Orient à Abidjan, en parallèle à la Grande Eburnie. Cela a contribué à densifier le paysage maçonnique ivoirien.

## **MMG : Qu'en est-il du poids démographique des loges ivoiriennes ?**

**FA :** Les obédiences auraient connu des développements démographiques différents. La GLCI recrute beaucoup et progresse vite : elle se prévaut de 1 414 initiés en 2015<sup>6</sup>. Les recrutements dans les loges du Grand Orient de France à Abidjan semblent plus timides : les responsables des loges disent faire plus attention à ceux qu'elles recrutent. L'effectif des trois loges du GODF réunies à Abidjan ne dépasse pas 200 membres. Il existe aussi en Côte d'Ivoire d'autres

6. Cité sur : <http://glcifm.org/HISTOIRE-GLCI.18.html>. La GLCI a connu une scission en 2012, avec la

création de la Grande Loge Prince Hall de Côte d'Ivoire, affiliée à l'obédience afro-américaine du

même nom, laquelle aurait entraîné une cinquantaine de membres.



loges affiliées à d'autres obédiences : le Droit humain international, qui est, depuis 1960, une obédience mixte et d'autres mouvements maçonniques se réclamant du rite Memphis-Misraïm. Ce dernier courant maçonnique s'enracinerait dans la tradition spirituelle égyptienne et de nombreux Africains seraient attirés par son spiritualisme ésotérique. Le paysage maçonnique ivoirien évolue sans cesse, il est riche et dense. Mais son effectif n'est pas aussi impressionnant qu'on le croit : au décompte, la démographie des francs-maçons en Côte d'Ivoire ne doit pas excéder 2 500 membres au total.

### **MMG : Est-ce un mouvement essentiellement urbain et élitiste d'un point de vue socio-économique ?**

**FA :** Oui, Abidjan concentre l'essentiel des activités, même si la Grande Loge de Côte d'Ivoire tente d'« essaimer » en s'organisant en provinces étendues aux autres villes de l'intérieur. Outre Abidjan, elle a aussi pignon sur rue à Yamoussoukro, foyer de son éclosion<sup>7</sup>. De façon générale, la franc-maçonnerie reste très élitiste, car les capitations – c'est-à-dire les cotisations dans le vocabulaire maçonnique – sont relativement élevées par rapport au pouvoir d'achat ivoirien. La Grande Loge de Côte d'Ivoire est la plus élitiste de toutes. Il y a deux choses sur lesquelles elle ne fait pas mystère. D'abord, le fait de ne jamais initier de femme, contrairement au Droit humain qui est mixte et au Grand Orient de France qui initie désormais des femmes. Ensuite, le fait que la progression du franc-maçon dans l'ordre initiatique ne dépend pas forcément du travail réalisé sur soi, mais aussi des bonnes actions réalisées au bénéfice de l'obédience. Le dernier venu, quel que soit son niveau d'instruction, peut se retrouver en première ligne s'il sait être généreux.

Ce que la population sait de la franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire est ce que les médias disent particulièrement de cette obédience, la GLCI, qui a le plus grand nombre de membres, parmi lesquels plusieurs ministres. Son grand maître actuel est d'ailleurs le ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, qui a remplacé en avril 2015 Clotaire Magloire Coffie, décédé en janvier 2017. C'est ainsi que l'imaginaire populaire lie la franc-maçonnerie aux hommes politiques. La critique de la franc-maçonnerie est aussi une critique des hommes politiques en ses rangs. Et ce n'est pas nouveau car, du temps du président Gbagbo, les mouvements de résistance pro-Gbagbo accusaient la franc-maçonnerie d'être l'une des sources des problèmes du président, au prétexte qu'il n'aurait pas adhéré aux cercles « néocoloniaux » de la franc-maçonnerie, ou que les anciens colonisateurs utiliseraient ces cercles pour gêner son pouvoir. Articles de presse et textes sur Internet abondaient à l'époque pour pourfendre le « satanisme » maçonnique, perçu comme responsable des difficultés que Gbagbo avait à gérer son pouvoir. Toujours dans l'imaginaire populaire anti-maçonnique, le satanisme qui a dérangé Gbagbo se serait maintenant mis au service d'Alassane Ouattara, compte tenu du fait qu'il aurait coopté beaucoup de ministres francs-maçons. Tout cela a accentué la confusion qui existe autour

de la franc-maçonnerie et autour des liens très vite établis entre celle-ci, le monde politique et le monde des affaires.

**MMG : Y a-t-il eu sous Gbagbo des persécutions contre les francs-maçons comme il y en avait eu du temps d'Houphouët ?**

**FA :** Non, jamais. De nos enquêtes, il ressort également que bon nombre de ses collaborateurs furent des francs-maçons.

**MMG : L'Église catholique avait-elle, sous Gbagbo, appuyé les dénonciations de certains pasteurs pentecôtistes contre la maçonnerie ?**

**FA :** Non, à tout le moins pas de manière prononcée et publique.

### Nouvelles tensions entre Église catholique et franc-maçonnerie

**MMG :** Fin janvier 2017 décédait le grand maître de la GLCI, Clotaire Magloire Coffie. Mgr Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan, a refusé de célébrer la messe de requiem et, plus tard, la conférence épiscopale de Côte d'Ivoire a fait savoir que l'Église refuserait désormais les sacrements aux francs-maçons<sup>7</sup>. D'où viennent ces tensions entre l'Église et la franc-maçonnerie et que disent-elles ?

**FA :** De nos jours, l'Église catholique de Côte d'Ivoire est infiltrée par différents types de mouvements, notamment la nébuleuse pentecôtiste et ce qu'on peut appeler les « spiritualités sans Dieu », comme le mouvement rosicrucien, l'organisation transnationale d'origine japonaise Sūkyō Mahikari et bien d'autres mouvements. L'Église estime que parmi tous ces mouvements, la franc-maçonnerie recrute particulièrement chez les élites, ce qui les met en concurrence pour le contrôle des esprits. L'Église décide de marquer le coup avec le décès de Clotaire Magloire Coffie qui fréquentait l'Église mais que tout le monde connaissait comme franc-maçon – il fut l'un des membres fondateurs de *Nucleus* en 1975. Les fidèles catholiques ne comprenaient pas que l'Église ait toujours dit que l'appartenance à un ordre comme la franc-maçonnerie est un « péché grave » et que Magloire Coffie puisse fréquenter l'Église et y communier sans être jamais interpellé sur sa double appartenance maçonnique et catholique. Il

7. La GLCI est organisée en quatre grandes provinces : Province du centre (créée en 1994), Grande Loge provinciale d'Abidjan (1995), Grande Loge provinciale du sud-est (1997), Grande Loge provinciale d'Abidjan-Lagune (2009). La GLCI est à l'origine de la création de la Grande Loge

nationale malienne (<http://glcifm.org/HISTOIRE-GLCI.18.html>, mis à jour en 2015).

8. La presse a abondamment relayé l'information. Voir *La Croix*, 9 février, 22 mai et 12 juin 2017. En octobre 2017, l'Église catholique du Bénin a adopté la même posture de

rejet au sujet des funérailles de José Loko, Grand Maître de la Grande Loge maçonnique du Bénin et consul honoraire de la Côte d'Ivoire au Bénin, mais l'affaire fit moins de bruit au Bénin qu'en Côte d'Ivoire.

faut préciser que le frère de Magloire Coffie, Pomelie Coffie – lui aussi membre influent de la GLCI –, était décédé deux mois auparavant et qu'il avait reçu les honneurs d'une messe de requiem, ce qui fit jaser à l'intérieur de l'Église.

Au décès de Magloire Coffie, Mgr Jean-Pierre Kutwa décide donc de marquer le coup en lui refusant des funérailles chrétiennes. La conférence épiscopale a ensuite produit une lettre pastorale mettant en garde les fidèles catholiques contre la gravité du péché d'appartenir à ce que les évêques considèrent comme une secte. Le week-end qui suivit, l'Église a donné des consignes pour que des homélies soient prononcées sur le sujet dans toutes les églises de Côte d'Ivoire. Dans la foulée, un franc-maçon a réagi dans un article qui a circulé sur Internet et dans la presse pour déplorer ce qu'il considère comme une « violente campagne de dénigrement contre la franc-maçonnerie, sans que l'on n'en comprenne les raisons<sup>9</sup> ». Ce franc-maçon, dans son article, considère que les homélies catholiques mêlent « mensonges et calomnies ». Il se demande pourquoi l'Église ivoirienne produit ces violentes diatribes « au moment même où, au Vatican, des voix de plus en plus fortes prônent le dépassement des préjugés à l'encontre de la franc-maçonnerie ».

À l'inverse de la période Gbagbo où les attaques protestantes et évangéliques contre la franc-maçonnerie étaient politisées, dans les tensions actuelles entre catholiques et francs-maçons, la politique est évacuée, quoique pas entièrement. On a le sentiment que l'Église affronte la franc-maçonnerie en tant que cercle de spiritualité concurrente, dans l'espace public, depuis cette affaire Clotaire Magloire Coffie. Quelles sont donc les raisons de ces tensions ? J'ai questionné quelques francs-maçons sur la lettre pastorale pour comprendre leurs points de vue. Leurs propos corroborent et développent les arguments de l'article précité du franc-maçon. Il ressort de ces enquêtes que les francs-maçons pensent que l'Église s'est lancée dans une entreprise de diabolisation de la franc-maçonnerie – le « complot maçonnique », les « messes noires » : une vieille technique, à l'appui de laquelle il a été produit bien des écrits et même des films. Ces francs-maçons ivoiriens estiment que cette pratique de diabolisation est en déclin en Europe et ils s'étonnent que l'Église de Côte d'Ivoire « la redécouvre et la reproduise sans intelligence avec un siècle de retard ou plus ». Les francs-maçons argumentent que la position de l'Église romaine vis-à-vis de la franc-maçonnerie n'a jamais été constante ni claire dans l'histoire et qu'elle a considérablement évolué depuis la Seconde Guerre mondiale. L'excommunication des francs-maçons a disparu du droit canon en 1983, date à laquelle le cardinal Ratzinger (plus tard pape Benoît XVI) a établi que l'initiation à un ordre maçonnique est un péché grave, ce que le pape François essaie désormais d'atténuer car pour lui « un athée vaut mieux qu'un catholique hypocrite ». Pour soutenir leur argumentaire, les francs-maçons ivoiriens citent Jean Rigal, théologien catholique, qui écrit en 2016, sur les francs-maçons : « Ce sont des personnes qui vivent souvent des valeurs morales et citoyennes affirmées. Pourquoi ne pas multiplier les occasions de dialogue ? [...] Dans le contexte actuel, le débat ne serait-il pas plus bénéfique qu'une condamnation ? Comment

ne pas situer cet appel dans l'interpellation lancée par l'Année jubilaire sur la miséricorde<sup>10</sup> ? » Ils citent encore le cardinal Ravasi, qui écrit, également en 2016, que si les différences « perdurent clairement, il faut aller au-delà de l'hostilité, des outrages, des préjugés réciproques. Il faut réexpliquer le principe du respect de la différence, socle de la tolérance si l'on veut faire l'Humanité<sup>11</sup> ».

Les francs-maçons ivoiriens désavouent par ailleurs l'appellation de « société secrète » que leur donne l'Église et présentent la franc-maçonnerie plutôt comme une association discrète, dans la mesure où elle est un cercle dans lequel les gens travaillent à leur amélioration personnelle : « Quand on travaille à l'amélioration de soi, on n'a pas besoin de faire du bruit et de s'exposer », expliquent-ils. Ils affirment aussi que contrairement à l'idée répandue qu'on entre en loge pour se faire une place au soleil, la franc-maçonnerie n'est pas une agence de placement.

Dans sa lettre pastorale, l'Église ivoirienne parle de la nécessité de protéger la doctrine et les mœurs conformément à la foi. Fort de cela, elle estime qu'il y a une incompatibilité entre la franc-maçonnerie et la foi chrétienne, en s'adressant notamment, implicitement, à ceux qui veulent devenir prêtres ou le sont déjà. Les francs-maçons s'en défendent en expliquant que la foi chrétienne n'empêche pas l'ouverture à ce qui peut venir la conforter. Ils comparent la franc-maçonnerie aux compléments alimentaires : « Quand tu souffres d'un mal, tu te soignes en prenant ce que le médecin te prescrit, mais tu peux mieux te soigner en prenant aussi des compléments alimentaires, que le médecin ne te prescrit pas mais qui améliorent ta santé », répond le vénérable maître d'une loge, se présentant lui-même comme étant un catholique fervent. La franc-maçonnerie n'a jamais empêché qui que ce soit d'avoir la foi, selon les francs-maçons, quelle que soit leur obédience. Les francs-maçons qui ont la foi, y compris des prêtres rencontrés discrètement au cours de nos recherches, répondent que leur foi s'est d'ailleurs trouvée renforcée par les enseignements reçus de la franc-maçonnerie, qui, selon eux, ne seraient en rien contradictoires avec la doctrine chrétienne<sup>12</sup>. La seule différence, précisent-ils, est que là où d'aucuns parlent du Christ ou d'Allah, la franc-maçonnerie, voulant rassembler, ne parle pas du Christ pour ne pas éloigner les musulmans, ni d'Allah pour ne pas éloigner les chrétiens, etc., mais parle du Grand Architecte de l'univers : chacun met dans ce terme ce qui lui semble le plus convenable. La divinité du Christ, certes, est et reste chrétienne. Mais l'argument des francs-maçons est que pour rassembler, pour être le centre de l'union, il faut respecter les convictions profondes de chacun et ne point imposer aux autres une religion dominante. La lettre pastorale dit que les francs-maçons pratiquent un relativisme

9. Article intitulé « L'Église ivoirienne contre la franc-maçonnerie », reproduit par exemple sur : [https://www.connectionivoirienne.net/126870/pour-comprendre-la-campagne-de-denigrement-de-leglise-catholique-](https://www.connectionivoirienne.net/126870/pour-comprendre-la-campagne-de-denigrement-de-leglise-catholique-de-cote-divoire-contre-la-franc-maçonnerie)

[de-cote-divoire-contre-la-franc-maçonnerie](https://www.connectionivoirienne.net/126870/pour-comprendre-la-campagne-de-denigrement-de-leglise-catholique-de-cote-divoire-contre-la-franc-maçonnerie).

10. *La Croix*, 25 janvier 2016.

11. *La Croix*, 18 février 2016.

12. Des loges ivoiriennes de la GLCI ont par exemple choisi de s'appeler « Saint Jean l'Évangéliste » (Abidjan),

« Les Bienheureux Saint Jean » (Abidjan-Lagune) ou « Saint Jean le Baptiste » (Adzopé). Informations reprises de : [www.glcifm.org](http://www.glcifm.org).

gênant. Les francs-maçons répliquent que ce que les catholiques appellent relativisme serait plutôt le respect de la différence dans une société plurielle. Ils n'ont pas de vérité à transmettre aux gens comme l'Église transmet ses vérités. Mais ils ont un espace où ils appellent l'individu à progresser sur le chemin de sa propre vérité. C'est un grand point de friction entre l'Église et la franc-maçonnerie. Plusieurs francs-maçons ivoiriens rencontrés dans le cadre de nos enquêtes ont cité ces propos de Saint-Exupéry, célèbre franc-maçon : « Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis. » D'autant que la franc-maçonnerie, selon eux, aspire à réunir ce qui est éparé et non à garder les gens dans des querelles de clocher qui, finalement, n'enrichissent pas l'humanité. Depuis que je me suis plongé dans cette littérature maçonnique pour mieux en comprendre les fondements et me suis lancé dans cette enquête auprès de francs-maçons, j'en arrive personnellement à la conclusion suivante : que ce soit la franc-maçonnerie déiste ou a-dogmatique et/ou laïque, l'on est dans une spiritualité quasi-chrétienne plus ou moins christique.

**MMG : De toutes les obédiences maçonniques présentes sur le sol ivoirien, laquelle a été la plus touchée ou la plus réactive face à la prise de position de l'Église catholique ?**

**FA :** Seuls les loges du Grand Orient de France disent avoir organisé des réflexions. Ils auraient même invité l'abbé Norbert Abékan à un échange, mais ce dernier aurait décliné l'invitation. Les francs-maçons disent avoir été déçus qu'un leader d'opinion refuse de se prêter au débat et à la réflexion commune sur des objets de différence.

**MMG : Cela semble paradoxal que le Grand Orient, laïc, s'engage dans le débat davantage que les loges déistes. Quelle a été la réaction de la Grande Loge de Côte d'Ivoire, dont le Grand maître a été privé de funérailles catholiques ?**

**FA :** Les Francs-maçons de la Grande Loge de Côte d'Ivoire ont choisi la posture du silence parce qu'ils n'ont pas de culture du débat sur les questions de société, me semble-t-il. C'est une réaction pour le moins curieuse, car on s'attendait à ce qu'ils réagissent en s'ouvrant davantage au public sur ce qu'ils sont et ce qu'ils font, comme cela se fait en Angleterre et aux États-Unis dans les obédiences dont ils sont une émanation. Des manifestations publiques peuvent aider à mieux faire connaître la franc-maçonnerie et à faire reculer les préjugés. Mais, au lieu de cela, ils ont préféré se taire. Ce qui laisse encore plus vivant le sentiment d'opacité face à cette nébuleuse maçonnique.

**MMG : Est-ce à dire que des membres de cette loge entendent camoufler leur identité franc-maçonne pour préserver le bénéfice des sacrements catholiques ?**

**FA :** J'en ai eu le sentiment en les écoutant. C'est un élément capital chez ceux, parmi eux, qui sont catholiques. Ils ont la peur au ventre d'être découverts et de ne pas recevoir les sacrements. Ils n'imaginent pas leur rituel funéraire en dehors de l'Église, et l'Église joue sur cette fibre, sachant qu'ils y sont fortement attachés. Ces personnes cachent leur identité maçonne et l'Église, jusqu'ici, fait apparemment semblant de ne pas connaître la double appartenance de certains. Mais l'Église s'apprêterait à radicaliser sa position vis-à-vis de ces catholiques francs-maçons, comme pour engager une guerre contre cette double appartenance.

### **MMG : Qu'en est-il du côté des autorités de l'islam ?**

**FA :** Elles ne se sont pas prononcées publiquement sur la franc-maçonnerie mais ne sont pas sans savoir que Hamed Bakayoko, qui se dit musulman, est aussi franc-maçon. On peut parler d'accommodement conjoncturel, car cette position pourrait changer. Dans les circonstances actuelles, les imams ferment les yeux sur cette double appartenance dans la mesure où elle peut leur être utile. Mais si le leadership de l'obéissance était amené à changer, la position musulmane pourrait aussi changer<sup>13</sup>. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la critique de l'Église catholique relève aussi d'une peur souterraine que le développement de la franc-maçonnerie soit synonyme de développement de tendances antichrétiennes, voire, de manière fantasmagorique, surtout depuis que Hamed Bakayoko occupe le poste de Grand Maître, de mouvements musulmans. On est loin d'une guerre de religions. Mais dans les esprits, en sourdine, il y a une crainte que l'autre religion contrôle une machine discrète sur laquelle l'on n'a pas prise et qui pourrait surprendre un jour.

### **Franc-maçonnerie et politique : mythes et réalités**

#### **MMG : En fin de compte, la franc-maçonnerie est-elle influente dans la vie politique en Côte d'Ivoire ?**

**FA :** La présence de la franc-maçonnerie dans les cercles du pouvoir est devenue visible depuis que *La Lettre du Continent* a pris l'habitude de dévoiler nommément des personnalités franc-maçonnnes qui occupent aussi des postes politiques, en Côte d'Ivoire et ailleurs. Se développe dans l'opinion publique le sentiment qu'il y a de plus en plus de ministres francs-maçons, d'où l'idée que la franc-maçonnerie serait influente en politique. Mais, en réalité, ces

**13.** Au Sénégal, en janvier 2018, les Rencontres humanistes et fraternelles d'Afrique et de Madagascar (REHFRAM) – plateforme de

dialogue entre francs-maçons africains et malgaches depuis 1992 – ont dû être annulées sous la pression d'organisations religieuses islamiques (*Jeune Afrique*, 17 janvier

2018). En 1992, la première édition des REHFRAM s'était tenue à Dakar sans incident.

personnalités occupent les postes qui sont les leurs pour toutes sortes de raisons, mais pas au titre de la franc-maçonnerie. C'est à titre individuel qu'ils sont francs-maçons, pas au titre de leur carrière politique. On ne peut pas dire que les ordres maçonniques sont influents dans la vie politique ivoirienne. Je ne vois pas de signes d'un complot maçonnique en politique.

En définitive, la franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire est loin d'être homogène. Au lieu de parler d'une franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, je parlerai plutôt des franc-maçonneries. En général, le pouvoir de la franc-maçonnerie, en Côte d'Ivoire comme ailleurs, reste un serpent de mer. Le tirage de n'importe quel magazine ou journal sur la franc-maçonnerie fait vendre. Du point de vue de la recherche, il paraît important de continuer à étudier le clair-obscur des relations entre franc-maçonnerie, religion et politique comme le font les historiens, sociologues et anthropologues sur l'interface entre les religions du livre et la politique. C'est une dimension quasi apocryphe de l'histoire en construction des sociétés africaines en général et de la société ivoirienne en particulier.

## Bibliographie

**Badila, J.** (2004), *La Franc-maçonnerie en Afrique noire. Un si long chemin vers la liberté, l'égalité, la fraternité*, Paris, Éditions Detrad aVs.

**Baulin, J.** (1982), *La Politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Eurafor-Press.

**Béresniak, D., Badila, J., Moreau, J.** (2006), *Les Francs-maçons et l'Afrique, une rencontre fraternelle*, Paris, Éditions Detrad aVs.

**Diarra, S.** (1998), *Les Faux Complots d'Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala.

**Grah Mel, F.** (1998), *Bernard Yago, le cardinal inattendu*, Abidjan, Presse des universités de Côte d'Ivoire.

**Odo, G.** (2001), *La Franc-maçonnerie dans les colonies (1738-1960)*, Paris, Éditions maçonniques de France.

**Odo, G.** (2017), *La Franc-maçonnerie en Afrique francophone (1781-2000)*, Paris, Éditions maçonniques de France.

**Wauthier, C.** (2003), « L'essor de la franc-maçonnerie africaine », *Géopolitique africaine*, n° 10, p. 281-293.